



Communiqué de presse

14 décembre 2020

2^{ème} édition du concours Millésime

Acteurs de la filière vins & spiritueux engagés dans l'éco-conception, candidatez !

Après le succès du premier concours Millésime en 2020 avec plus d'une cinquantaine d'entreprises participantes, Adelphe, éco-organisme spécialiste du secteur des vins & spiritueux, lance l'appel à candidature pour l'édition 2021.

À l'heure où la transition écologique ne fait plus de doute, la RSE devient un enjeu majeur pour les entreprises. Cette démarche demande beaucoup d'investissement, c'est pourquoi Adelphe tient plus que jamais à soutenir et valoriser les acteurs de la filière vin, champagne, bière, cidre et spiritueux qui s'engagent dans une démarche d'amélioration de l'impact environnemental de leurs emballages, soit par l'éco-conception soit par la communication incitative auprès de leurs clients.

Vignerons indépendants, coopératives, négociants, producteurs ont jusqu'à fin mars 2021 pour présenter leur candidature via le site www.adelphe.fr/millesime-2021.



Millésime 2021 vient confirmer l'ambition d'Adelphe d'accompagner et soutenir les entreprises de la filière vins & spiritueux qui contribuent à la réduction de l'impact environnemental de leurs emballages : diminution des conditionnements, utilisation de bouteilles éco-conçues, économies d'énergie et de ressources naturelles, communication en faveur du geste de tri...

Cette année encore, les candidats seront répartis en deux catégories, entreprises de moins de 50 salariés et de plus de 50 salariés, permettant ainsi au jury de professionnels (en cours de constitution) de départager les initiatives en cohérence avec les moyens de chacun et d'élire 6 finalistes (3 par catégorie).

Leurs projets seront ensuite soumis aux votes du public composé des entreprises engagées auprès d'Adelphe et, plus largement, de tous leurs proches, amis et amis d'amis ! En effet, face à des consommateurs de plus en plus nombreux à se tourner vers les entreprises respectant l'environnement, Adelphe fait le choix d'élargir la consultation au-delà de ses clients. La note finale, pondérée à 60% par la note du jury et à 40% par le vote public, permettra de déterminer le gagnant de chaque catégorie.

À la clé, les **deux vainqueurs auront le choix entre :**

- **un pack visibilité média** d'une valeur de 10 000 €HT, incluant une campagne publicitaire dans un média régional ou professionnel pour promouvoir leur démarche environnementale
- **un film d'entreprise** d'une valeur de 10 000 €HT, présentant leur engagement en faveur de l'environnement afin de le partager sur l'ensemble des supports de communication utilisés (internet, réseaux sociaux, salons...)

Après le Château Brillette et l'Union des Vignerons des Côtes du Rhône grands gagnants du prix 2020, qui seront les vainqueurs de la 2^{ème} édition du concours Millésime ?
Inscriptions jusqu'à fin mars sur le site www.adelphe.fr/millesime-2021

Retour sur les 2 lauréats de l'édition 2020

CHÂTEAU BRILLETTE

Lauréat catégorie

« entreprise de moins de 50 salariés »

Moulis en Médoc – Gironde (33)

<https://chateau-brillette.fr/>



Parmi les actions engagées : utilisation de bouteilles et de capsules allégées, de carton couché certifié FSC avec un taux de matière recyclée de 60%, des encres à l'eau... Sans oublier les différents projets à l'étude : utilisation de capsules papier et/ou plus courtes, bouchons en liège plus courts...

Parallèlement à ces actions d'éco conception, Château Brillette est dans une démarche globale en faveur de l'environnement : membre du HVE3, plantation de haies, nichoirs, réduction des intrants, gestion de l'eau, mise en place de lampes led, vélos pour se déplacer, mise en place de compost sur site.

UNION DES VIGNERONS DES CÔTES DU RHÔNE

Lauréat catégorie

« entreprise de plus de 50 salariés »

Tulette – Drôme (26)

www.cellier-des-dauphins.com



Parmi les actions engagées : développement d'un carton Wrap 6 bouteilles encastrable pour supprimer complètement la housse plastique de la palette, réduction du poids de la bouteille Cellier des Dauphins Prestige, suppression de la poignée des Bag in Box, utilisation de bouteilles 100% recyclable et qui intègrent 85% de verre recyclé...

À propos d'Adelphe

Adelphe a une mission : réduire l'impact environnemental des emballages des entreprises. Société à but non lucratif, filiale de Citeo, elle accompagne et conseille les acteurs de la chaîne du recyclage pour que les emballages soient mieux conçus par les entreprises, bien triés par les Français et facilement recyclés. Plus de 9 500 entreprises adhèrent à Adelphe et investissent chaque année près de 60 millions d'euros pour rendre ce modèle circulaire. [DOSSIER DE PRESSE](#)

Site internet : www.adelphe.fr



Contacts presse

Adelphe : Anne-Laure Guillaume & Caroline Petit-Brisson – 06 72 23 01 21 / 06 21 37 53 45
adelphe@passerelles.com